



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 50547

Texte de la question

Mme Muguette Jacquaint attire l'attention de Mme la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle sur les conséquences particulièrement néfastes pour les femmes salariées de la loi de juillet 2003 sur les retraites. Parce qu'elles sont encore très nombreuses à ne pas avoir de carrière complète, parce que leur salaire est en moyenne inférieur de 25 % à celui des hommes et qu'elles sont, plus que ceux-ci, victimes de la précarité et du temps partiel non choisi, les femmes retraitées sont très défavorisées. En allongeant la durée de cotisation exigée pour une pension complète, comme en révisant à la baisse les avantages familiaux, notamment ceux des femmes fonctionnaires, et les pensions de réversion, la loi Fillon loin de réduire les inégalités entre les hommes et femmes contribue au contraire à les accentuer pour certaines d'entre elles. Elle lui demande, en conséquence, si elle a l'intention d'intervenir auprès de son collègue en charge de la santé et de la protection sociale pour obtenir la suppression du plafonnement des ressources pour bénéficier d'une pension de réversion et le retrait de la mesure supprimant les années de bonification par enfant pour les femmes fonctionnaires. Elle estime, d'une façon générale, que pour répondre à ces questions de fonds, l'action du ministre devrait prioritairement porter sur la réduction des inégalités durant la période d'activité des femmes. Elle lui demande donc de bien vouloir lui préciser ses intentions dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [Mme Muguette Jacquaint](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50547

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : parité

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 2004, page 8817